

riodes de grande congestion urbaine : l'antiquité gréco-romaine, et la période contemporaine; au point de vue des masses humaines concentrées, la première période n'est en rien comparable à la seconde. Il est fort probable que l'antiquité n'a jamais connu les villes *millionnaires* qui aujourd'hui se multiplient. M. Lavedan exagère, selon moi, le chiffre de population de Rome et de Lyon à l'époque la plus brillante de l'empire romain, en évaluant la première à 1 million et demi, et la seconde à 200.000.

L'entassement urbain qui s'accroît aujourd'hui est-il appelé à durer toujours? M. Lavedan paraît sceptique à ce sujet : « La civilisation urbaine, dit-il, est fondée sur une double brimade imposée à la nature et à l'individu. » L'individu s'en tire en disparaissant : les grosses villes sont des mangeuses d'hommes et de peuples. La nature, elle, aura toujours le dernier mot.

MÉMENTO. — Ozouf (Mme R.) et Ozouf (R.). *Lectures géographiques, tome II, La France d'outre-mer* (2 vol.) Paris, Nathan, 1938. Ces lectures, précédées d'une préface de M. G. Hardy, sont copieuses et choisies d'une manière intelligente; elles permettent d'acquérir avec agrément une multitude de notions utiles; elles devraient être parcourues par tous les Français soucieux de connaître un empire colonial qui est aujourd'hui notre plus grande chance d'avenir. — Montandon (Dr George), *L'Ethnie française au Canada* (*Revue scientifique*, 15 juillet 1938). Le Dr Montandon dit *Ethnie* là où nous disons *Nationalité* ou *Peuplement*. Il n'y a pas de phénomène plus digne d'attention que la force expansive et l'énergie du peuplement français au Canada; il refoule devant lui tous les autres.

CAMILLE VALLAUX.

FOLKLORE

Jean Choleau et Marie Drouart: *Chansons populaires de Haute-Bretagne, accompagnées de nombreuses illustrations et notes; texte et musique*. Tome I, Vitré, Edit. Unvanle Arvor, 8°, 150 p., 22 pl. — Madeleine Boudron : *Chansons populaires du Poitou (Vendée, Deux-Sèvres, Vienne) : Enfantines, comptines, rondes, chansons, danses*. Paris, Editions Pierre Schneider, 8°, 45 p. — Marie Texier : *Rondes et danses des pays d'Oc*, Editions Pierre Schneider, in-8°, 40 p., musique notée. — Annie Miller : *Chansons populaires françaises pour pipeaux de bambou et piano, arrangées*. Editions Pierre Schneider, in-4°, 32 p. — Annie Derolle : *La première année de piano, pré-méthode basée sur les chansons populaires françaises*, Editions Pierre Schneider, in-4°, 27 p. — Marius Barbeau : *Romancero du Canada*, Montréal, Editions Beauchemin, t. I, pet. in-4°, 254 p., musique notée.

Le nouveau recueil de **Chansons et danses populaires**

de Haute-Bretagne, établi après de longues et patientes recherches sur place, par Jean Choleau et Marie Drouart, tous deux de vieille souche bretonne, complète et par endroits rectifie les recueils antérieurs dont les plus connus sont ceux d'Orain, de Decombes et de Soreau (voir mon *Manuel*, t. IV, p. 783-787 pour des indications bibliographiques complètes). L'introduction situe les deux auteurs, les chansons et les danses dans leur milieu social. Peut-être l'occasion était-elle bonne (cf. p. 11) de décrire en détail les instruments de musique populaires, pour lesquels on se contente trop souvent de formules vagues. Une deuxième introduction, en patois de Vitré-Fougères, par Jean Lancelot fait comprendre les sonorités de ce patois et ses réactions sur le français proprement dit des chansons. L'ouvrage complet comprendra quatre volumes, auxquels on peut souscrire dès maintenant.

Celui-ci nous donne, accompagnées de commentaires comparatifs quand il y a lieu : les chansons de conscrits; d'amour; de mariage; dialoguées; de métiers; satiriques; de fêtes; historiques; et à danser. Qu'on n'oublie pas que la plupart de ces chansons à danser n'étaient accompagnées d'aucun instrument de musique, fait qui n'est pas spécifiquement breton ni celtique, mais se constate aussi en Ukraine, en Serbie, chez maints peuples dits « sauvages ». Puis viennent les airs de binion, uniquement destinés aux quadrilles, donc à des danses relativement modernes. Bien qu'insuffisante, surtout pour la comparaison française générale, la bibliographie des p. 147-148 sera utile. Si souvent les collecteurs truquent leurs documents qu'il importe d'affirmer ici la bonne foi entière des auteurs et le soin qu'ils ont mis à ne donner que des textes et des airs soigneusement contrôlés.

M. Pierre Schneider s'est acquis notre reconnaissance par la publication de nombreuses chansons populaires tant étrangères que françaises. Il a édité notamment une série de chants et danses populaires des pays d'Oc sous la direction de la société l'Art à l'Ecole. Ce sont pour la plupart des emprunts aux grands recueils folkloriques; mais il y en a aussi d'inédits. Si l'occasion s'en présente, je donnerai la liste de ces inédits, dans la mesure où les harmonisateurs ne les ont pas truqués. Grâce à cette diffusion par les écoles primaires, nos

chansons si méprisées encore il y a un demi-siècle vont pouvoir subsister, même celles qui ont des rythmes et des tonalités complexes, et bien que la réduction pour piano tende à uniformiser, à pétrifier même, des mélodies qui chantées par des paysans sont bien plus riches en harmoniques. Bonne aussi est l'idée d'Annie Derolle d'utiliser nos chansons pour la **Première année de piano**. Autant ces exercices-là que ceux qu'ont fabriqués pendant le siècle dernier des professeurs de technique digitale. De plus, l'exercice appris en chambre d'étude peut se transporter en plein air et servir normalement aux rondes et aux jeux de balle, et même au saut à la corde.

Le recueil de **Chansons populaires du Poitou** de Madeleine Boutron est original et par suite nécessaire aux folkloristes. La plupart ont été obtenues de la grand'mère et de la mère de l'auteur qui, semble-t-il, vivaient à Niort; on voudrait ailleurs des localisations plus précises que le seul nom d'un département. L'auteur dit que La Gigouillette « se danse dans les noces de campagne ». Quelles campagnes? La Gigouillette n'est pas connue partout dans les trois départements énumérés au sous-titre. « Voici le mois de mai » est localisé « Ouest »; c'est trop vague et sûrement faux. Quant à la chanson de l'*Aguilanu* (cf. bibliogr. *Manuel*, t. III, p. 391-392, bibliographie détaillée) elle n'est pas seulement une « vieille chanson vendéenne ». « Jean de Lignières » est en fait: « Quand j'étais chez mon père »; elle est française à peu près générale; je l'ai apprise en dialecte dauphinois, dans mon enfance. Avec des localisations meilleures (nom de villages, afin de pouvoir établir des cartes de répartition) et des renvois aux recueils de Bugeaud, Trébucq, Morpain, Boismoreau, Bourgeois, etc., Madeleine Boutron pourrait, en cas de nouvelle édition, accroître la valeur de son recueil.

Plus sage, Marie Texier a évité d'harmoniser ses **Rondes et danses des pays d'Oc**. De ce que ce recueil est destiné aux enfants, à les faire non seulement chanter mais aussi jouer, et même, par adaptation parfois contestable, à leur faire faire de la gymnastique rythmée (sinon rythmique), il ne s'ensuit pas que l'auteur avait le droit de ne pas indiquer ses sources, ni les endroits où la chanson soit seule, soit mimée ou dansée se rencontre. Lorsque des hommes comme Achille Montel (■)

est mort à la tâche) et Louis Lambert ont consacré toute leur vie à courir les villages pour recueillir les chansons populaires, est-il vraiment honnête qu'on les pille sans même leur adresser un petit salut de reconnaissance? Et est-il de bonne pédagogie de laisser supposer aux enfants qu'on prétend instruire, que ces chansons et danses sont connues partout et en quelque sorte un bien commun à tous les pays de langue d'oc? Mais quand on considère les faits d'un point de vue moral, on passe pour un « savant grincheux ». N'étant ni l'un ni l'autre, je retire ce que je viens d'écrire.

Les schémas des pas et des gestes sont suffisants; les descriptions sont précises, même pour la farandole; il est vrai que l'auteur ne donne que la farandole simple, pas encore la complète. Aussi l'ouvrage, qui est « pour les petits », mais peut servir aussi aux adolescents un peu gauches, est-il à recommander non seulement dans les écoles mais aussi aux divers groupes de scouts.

On peut en dire autant des **Chansons pour pipeaux de bambou et piano**, éditées par Annie Miller pour la Guilde française des faiseurs et joueurs de pipeaux. Tous ces airs sont dits populaires et empruntés visiblement à divers recueils; ils sont classés selon le nombre de notes du pipeau (de un à neuf trous). Mais le mot « populaire » est pris ici dans le sens non-folklorique : « Que le jour me dure » est de Jean-Jacques Rousseau; « Dodo », « Le bon roi Dagobert », « J'ai du bon tabac », « Ah! vous dirai-je maman », « Il était une bergère », « Le petit Jésus est né », etc. sont des thèmes et des airs bourgeois, sinon exactement savants. On trouve le tout dans les recueils de Champfleury et de Ségur. Quant aux pipeaux, ils me sont d'autant plus sympathiques que j'en ai apprécié la souplesse musicale en Kabylie jusque tard dans les nuits claires.

Par contre le **Romancéro du Canada** (français) publié par Marius Barbeau, bien connu déjà pour plusieurs publications importantes (notamment ses *Veillées du bon vieux temps*, Montréal, 1920) est du type scientifique proprement dit, qui n'exclut ni la psychologie sympathique, ni l'écriture nette et rythmée. Ce volume contient 50 chansons sur environ 7.000 textes et plus de 4.000 mélodies conservées au Musée national

du Canada, à Ottawa. Destiné au grand public, l'ouvrage n'a pu donner absolument toutes les variantes obtenues; il n'est même sous cette forme réduite que le premier « d'une longue série » à laquelle on souhaite ici de paraître le plus vite possible. Pour la théorie générale, le lecteur devra étudier avec soin la préface rédigée par Mme Béclard d'Harcourt, bien connue elle aussi par ses études sur les thèmes mélodiques populaires de l'Amérique du Sud et qui compte parmi les meilleurs experts de la chanson française.

Chacune des 50 chansons est accompagnée d'un commentaire qui expose : 1° à quoi elle sert (de danse, de travail, de métier, etc.); 2° où elle se chante au Canada (localisations précises); 3° quelle est son histoire et pourquoi, dans certains cas, elle a disparu; 4° quel est son thème littéraire et descriptif, avec quelques comparaisons soit françaises seulement, soit européennes; 5° quelle est sa formule rythmique; 6° que donne son analyse musicale (modes; constitution). Ce système de présentation est un progrès considérable, comme on peut s'en rendre compte en recourant aux autres publications analysées dans cette chronique. Vu ce mérite, je ne chicanerai pas trop Barbeau sur ses interprétations, quand par exemple il admet les conclusions insuffisantes de Piguet sur la *Pastourelle*; ni sur ses renvois bibliographiques aux recueils français dont il ne connaît que le tiers à peine; ni enfin sur son ignorance des recueils imprimés des *xvii^e* et *xviii^e* siècles, où se retrouve déjà l'incipit, avec indication sommaire de leur mélodie, de la plupart de nos chansons folkloriques modernes. Il lui suffira, pour améliorer les volumes suivants, de se reporter à la bibliographie générale et par provinces que j'ai donnée, avec l'aide de mon ami P. Coirault, dans le t. IV de mon Manuel; de contrôler sévèrement l'authenticité des textes du Manuscrit de la Bibliothèque nationale; et de choisir entre deux systèmes : ou bien ne donner que les versions canadiennes et leurs variantes; ou bien établir la comparaison avec la France et divers pays européens (Suisse romande, etc.) absolument à fond, sans négliger la moindre version. Ce serait, il est vrai, un travail gigantesque. Pour l'étude, la première solution me paraît plus sage.

Si la théorie que les soldats en cantonnement pendant un

certain temps sont « d'excellents agents de dissémination folklorique » était vraie (p. 170), comment se fait-il que les longues occupations étrangères en France (Anglais, Espagnols, etc.) n'y aient pas laissé plus de traces folkloriques; et qu'en sens inverse, ces soldats n'aient pas disséminé davantage dans leur propre pays nos chansons à nous?

A. VAN GENNEP.

CHRONIQUE MÉDITERRANÉENNE

Retour aux idées de Paul Adam et de R. Canudo. — Faire connaître les Civilisations les unes aux autres. — Le Continent de la Fraternité. — Réveil du Sphinx. — Une Préface de M. Paul Valéry. — L'Avenir de la France est en Méditerranée. — Les Atouts de l'Amour.

L'observateur le moins attentif est tenu de reconnaître que l'on parle beaucoup de la Méditerranée, depuis quelque temps. La guerre d'Espagne, les difficultés en Afrique du Nord, l'expansion italienne et l'incorporation de la Lybie à la métropole romaine ont requis maintes fois l'attention des politiques. Mais le problème sioniste, la question du Sandjak, l'émancipation des républiques du Liban et de Syrie n'ont pas provoqué moins de discussions, souvent passionnées. Et ce ne sont là que les aspects aigus d'une fièvre dont semblent atteints tous les peuples méditerranéens.

Quelques docteurs, depuis trois ou quatre ans, revenant aux idées de Paul Adam et de R. Canudo, opinent que le « Continent liquide » représenté par cette mer, baignant les rivages où s'épanouirent successivement tous les mythes et toutes les civilisations dont nos croyances et comportements demeurent imprégnés, est un lac spirituel aussi bien qu'une voie de communication.

Dans l'esprit des philosophes et des historiens, il concrète à merveille, il polarise excellemment l'ensemble des données subjectives et pragmatiques constituant l'humanisme, tel que nous pouvons l'opposer à l'empirisme des décrets à l'aide desquels on tente, ailleurs, de justifier un paganisme nordique, une morale quantitative, une conscience étatisée et un dogmatisme fondé sur le sang ou la couleur des cheveux.

Jamais l'idée méditerranéenne n'a tant occupé les écrivains ni les diplomates. Que le comte de Saint-Aulaire, en